



Centraide
Estrie



Fondation Lucie
et André Chagnon

Cadre de référence

Fonds Projet Réussite Jeunesse

Préparé par Émilie Handfield Dutremble

Mai 2024

Donnez. Devenez bénévole. Agissez.

centraideestrie.com

PRÉAMBULE

La Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) est un grand partenaire avec qui plusieurs Centraide à travers le Québec collaborent depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'expertise de Centraide et comprend son mode de fonctionnement en termes de processus d'allocations et de stratégies d'investissement.

En 2020, la FLAC a octroyé un montant significatif de 2,5 M\$ au réseau des Centraide du Québec pour développer le Projet Réussite Jeunesse (« PRJ »). Ce soutien d'urgence visait à permettre aux organismes jeunesse du Québec d'apporter un soutien psychosocial et éducatif aux jeunes isolés et marginalisés afin qu'ils abordent, entre autres, la rentrée scolaire 2020-2021 avec le maximum de chances de réussite. Face à la persistance des défis sociaux, un deuxième soutien substantiel de 6,5 M\$ a été accordé pour la période 2021-2024. Les résultats obtenus jusqu'à présent témoignent de l'impact du PRJ en matière de renforcement des capacités des organisations qui soutiennent les jeunes, à travers toutes les régions du Québec.

MISE EN SITUATION

Dans l'ensemble des régions du Québec, les impacts de la pandémie perdurent et continuent de fragiliser les jeunes. Sur le terrain, les organismes de soutien constatent que les enjeux notamment liés à la santé mentale et à l'isolement demeurent très préoccupants chez les jeunes. Selon une enquête menée par Statistique Canada (2022), 61 % des adolescents de 12 à 17 ans considèrent leur état psychologique comme sain, alors que ce chiffre s'élevait à 76 % en 2019. Cette baisse marquée représente la plus importante observée dans toutes les tranches d'âge. La situation est également confirmée par l'Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans, publiée par l'Université de Sherbrooke en 2022. Cette étude révèle qu'à partir de 16 ans, au moins 50 % des jeunes présentent des symptômes compatibles avec une anxiété ou une dépression modérée à sévère. Des niveaux d'anxiété inquiétants sont également observés en fonction de l'identité sexuelle ou de genre.

L'enquête souligne une croissance de la proportion de jeunes manifestant un faible intérêt pour l'école. Parmi les éléments examinés, des facteurs tels que la motivation scolaire, la santé mentale, les études, la santé physique et les loisirs semblent avoir été négativement affectés par la pandémie, en particulier pour les élèves des écoles secondaires et professionnelles. Les impacts les plus fréquemment évoqués par les jeunes sont la perte de motivation et les difficultés d'apprentissage. Par ailleurs, une consommation excessive d'alcool est signalée par au moins 40 % des jeunes interrogés à partir de la fin du secondaire. Ces résultats sont corroborés par les échos du terrain rapportés par les différents Centraide du Québec, qui soulignent aussi des enjeux en émergence, comme l'augmentation importante des troubles alimentaires ou encore la cyberdépendance, qui a été accentuée par la distanciation physique ou encore le télé-enseignement. Un autre impact important de la pandémie porte sur la réussite et la persévérance scolaire, et en particulier la question du décrochage.

D'après les observations recueillies sur le terrain, les situations difficiles résultent de la convergence de multiples facteurs nécessitant un suivi sur plusieurs années. Il est également essentiel de considérer les disparités importantes existant entre les régions. Ces différents constats ainsi que les apprentissages et retombées positives de la collaboration entre les Centraide du Québec et la Fondation permettent d'envisager avec enthousiasme la poursuite du partenariat afin de renforcer le réseau de soutien autour des jeunes et le tissu social.

OBJECTIFS

- ✔ Augmenter la capacité d'agir des organismes et/ou des démarches territoriales qui sont en soutien auprès des jeunes afin qu'ils puissent faciliter la continuité du parcours social et éducatif de tous et toutes.
- ✔ Soutenir les capacités des acteurs jeunesse.
- ✔ Permettre aux partenaires de se doter d'une vision structurante qui leur permettra d'agir à moyen terme et d'éviter l'épuisement relié à la multiplication des projets ponctuels.

NATURE DES INVESTISSEMENTS

Les investissements pourront prendre diverses formes et s'adapter aux objectifs et aux réalités de chaque milieu. Rappelons toutefois que l'utilisation des fonds devra être expliquée dans la reddition de compte annuelle. Les investissements peuvent :

- ✔ Sécuriser le financement d'un organisme (exemple : pour permettre la stabilité d'une ressource humaine).
- ✔ Consolider un organisme déjà soutenu via les fonds réguliers (ex. pour augmenter ses capacités en lien avec la hausse des besoins).
- ✔ Compléter le financement d'un projet soutenu par un autre partenaire (ex. pour permettre d'étendre l'action d'un projet dans le temps).
- ✔ Procéder à de nouveaux investissements pour combler un besoin émergent et soutenir de nouveaux types de projets.

Critères d'éligibilité des demandes

- ✔ Être un organisme qui a une expertise reconnue auprès de la population jeunesse et possédant un numéro d'organisme de bienfaisance.
- ✔ Mettre sur pied un projet ou un service qui agit en soutien auprès des jeunes vulnérables afin de faciliter la continuité du parcours social et éducatif de tous et toutes. Il peut s'agir d'un nouveau projet, ou encore de la bonification d'un programme ou d'un service existant.
- ✔ S'adresser aux apprenants (préparation à l'école, primaire, secondaire, formation professionnelle, décrochage scolaire, persévérance scolaire, etc.).
- ✔ S'engager en tant qu'organisme à collaborer à la reddition de compte annuelle.

MODALITÉS

Désirant que les organismes mettent sur pied des programmes ou des services structurants, Centraide Estrie s'engage à soutenir financièrement les projets choisis sur une période de 3 ans (septembre 2024 à juin 2027).

Le montant disponible pour la période mentionnée ci-haut est de 348 750\$. Afin de donner la chance à tous et à toutes, le montant maximal pour la demande triennale est de 50 000\$.

Le versement des fonds se fera chaque année de l'entente triennale.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Pour présenter sa demande, l'organisme devra expliquer clairement et de façon concise, le projet qui sera développé ou le service qui sera bonifié, en remplissant le formulaire en ligne <https://forms.gle/uv139yqfNf761ur9A> avant le **30 juin 2024**. L'organisme devra alors :

- Démontrer l'effet du projet et/ou service sur le maintien de la motivation et de la persévérance scolaire ou le développement de l'estime de soi des jeunes;
- Faire la démonstration qu'il répond aux besoins des jeunes qui vivent différentes problématiques;
- Présenter les prévisions budgétaires permettant de déployer le projet ou le service.

ANALYSE DES DEMANDES

Un comité d'analyse composé de bénévoles, de partenaires de Centraide et de la conseillère aux partenariats sociaux de Centraide Estrie évaluera les demandes reçues. Les réponses seront acheminées par courriel en septembre 2024. Dans le cas d'une réponse positive, l'organisme recevra aussi un protocole d'entente.

Dans la mesure où les demandes déposées dépasseraient le montant total disponible, la grille d'évaluation s'attardera sur les points suivants :

- ✓ Qualité de la demande;
- ✓ Vulnérabilité et profil des jeunes auxquels le projet s'adresse;
- ✓ Nouveau projet qui répond aux besoins locaux ou programme déjà en place ayant démontré son effet et dont le financement est précaire;
- ✓ Capacité à dénoter les avancées du projet ou du service (s'il est déjà existant);
- ✓ Habilité à démontrer comment le projet ou le service va s'inscrire dans le temps;
- ✓ Projet favorisant la création et/ou le renforcement de partenariats (concertations locales, écoles, organismes parapublics ou communautaires, etc.);

- ✓ Explication des prévisions budgétaires du projet ou du service;
- ✓ Répartition territoriale de l'enveloppe.

REDDITION DE COMPTE

Chaque organisme ayant reçu des sommes du fond Projet Réussite Jeunesse devra remettre un rapport d'activité comprenant les informations suivantes **au plus tard le 31 août de chaque année** via un formulaire qui sera envoyé préalablement:

- ✚ L'évolution de la situation des jeunes;
- ✚ Les défis auxquels les jeunes font face;
- ✚ Le contexte actuel;
- ✚ Les partenariats avec le milieu;
- ✚ Le bilan financier en lien avec l'utilisation des sommes et détails;
- ✚ L'impact du projet ou du service;
- ✚ Les données quantitatives relatives au projet ou au service;
- ✚ Les apprentissages liés au projet (les réussites comme les difficultés rencontrées).

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, veuillez contacter Émilie Handfield Dutremble, conseillère aux partenariats sociaux au 819 569-9281, poste 222 ou à partenariats@centraideestrie.com.